



**Programme d'Appui à la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest- volet
Burkina Faso (PACAO-BF)
(FED/2018/040-866)**

Ouagadougou, le 09 NOV 2021

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest-Volet Burkina Faso (PACAO-BF), financé par l'Union européenne avec la contribution de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, il a été lancé, sur toute l'étendue du territoire national, une opération de soutien aux apiculteurs pour l'acquisition de kits apicoles subventionnés à hauteur de 50%. Après délibération, le comité de sélection a retenu 200 bénéficiaires, dont la liste a été communiquée.

Certains bénéficiaires, y compris ceux de la liste d'attente, n'ayant pas effectué le paiement de la quote-part de 50% de la valeur du kit qui est de **deux cent vingt mille deux cent cinquante (220 250)** francs CFA dans le délai imparti, la souscription est ouverte à tout apiculteur au Burkina Faso.

Ainsi, par le présent communiqué, le Coordonnateur du PACAO-BF informe les soumissionnaires non attributaires et les apiculteurs des 13 régions du Burkina Faso qu'ils peuvent souscrire pour bénéficier des kits apicoles dans la limite du stock disponible et jusqu'au 31 décembre 2021.

Pour ce faire, ils devront accomplir les formalités suivantes :

- remplir une fiche de souscription numéroté (dans les limites du stock disponible) ;
- signer un engagement à communiquer les données chiffrées sur ses activités pour des besoins d'évaluation d'impact ;
- payer la quote-part de 50%, soit deux cent vingt mille deux cent cinquante (220 250) francs CFA.

La composition d'un kit apicole est le suivant : dix (10) ruches de type kenyane, dix (10) supports de ruche, une (01) combinaison intégrale de protection, une (01) paire de gants de protection, une (01) paire de bottes, un (01) enfumoir, un (01) lève cadre métallique, une (01) brosse d'abeilles et un (01) seau de récolte.

Les dossiers sont recevables tous les jours ouvrables de 08h à 16h à l'Unité de Coordination du Projet (UCP) sise au quartier Bilbalogo, côté Sud du Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC), à Ouagadougou, 01 BP 502 Ouagadougou 01, Tél. : +226 25 33 19 70 et dans les Délégations consulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina-Faso (CCI-BF), établie dans les 13 Régions du pays.

NB : Un apiculteur ne peut pas bénéficier de plus d'un kit apicole.

Le Coordonnateur
Programme d'Appui à la Compétitivité
de l'Afrique de l'Ouest-BF



Issaka KARGOUGOU